PRÉFÈTE
DE LA MAYENNE

Liberté
Égalité
Fraternité

DOSSIER DE PRESSE

Laval, le 19 septembre 2023

Le bal des chauves-souris autour des bâtiments administratifs de la rue Mac Donald à Laval

De la découverte fortuite de chauves-souris à la cité administrative en mai 2022 au projet d'arrêté de protection de biotope des bâtiments administratifs de la rue Mac Donald à Laval fin 2023

Le **10 mai 2022**, l'entreprise en charge du chantier de nettoyage de la façade de la cité administrative a découvert la présence de chauves-souris logeant dans les interstices du bâtiment. Le chantier a aussitôt été stoppé et une association naturaliste, Mayenne Nature Environnement (MNE), a été contactée pour vérifier sur place la présence effective de ses habitants particuliers. Un rapide passage a permis de constater que la cité abrite bien de nombreux gîtes estivaux de mise-bas.

La cité administrative bordant le ruisseau* Le Saint-Nicolas*, vue du boulevard Francis Le Basser.

@Prefet53 Préfet de la Mayenne @prefet53

Façade Est de la cité administrative vue du boulevard Francis Le Basser.

Une convention « Refuge pour les chauves-souris » a été signée le **12 juillet 2022** entre le préfet de la Mayenne, MNE, la Société française pour l'Étude et la Protection des Mammifères et le Groupe Chiroptères Pays de la Loire. Elle engage l'État à permettre les inventaires naturalistes, à réaliser des interventions adaptées et aux périodes propices au cycle biologique des espèces.

Le **26 juillet 2022**, MNE a réalisé un premier inventaire partiel sur une partie de la façade du bâtiment de la cité administrative. 63 chauves-souris ont été recensées : 62 Pipistrelles communes et 1 Sérotine commune.

Le **12 septembre 2022**, une sortie semi-nocturne a été organisée avec MNE pour faire découvrir aux agents de l'État ces curieux voisins. Les agents présents ont pu assister à un véritable ballet des chiroptères quittant leurs gîtes de mise-bas pour aller chasser à proximité des arbres limitrophes et le long du ruisseau *Le Saint-Nicolas* bordant la cité.

Le chantier de nettoyage a pu reprendre à la **fin de l'automne 2022** après la baisse des températures entraînant le départ des chauves-souris vers d'autres gîtes pour l'hibernation.

En **juin 2023**, un nouvel inventaire, exhaustif, a été réalisé par MNE et des bénévoles sur les deux bâtiments administratifs de la rue Mac Donald (cité administrative et bâtiment des finances publiques). 192 Pipistrelles communes et 5 Sérotines communes ont été dénombrées. Il a été également observé la présence de juvéniles en vol.

Bâtiment des finances publiques rue Mac Donald à Laval.

Le **7 septembre 2023**, le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel a été consulté par la Direction départementale des territoires (DDT) sur un projet d'arrêté préfectoral de protection de biotope.

Ce projet permettra d'assurer une protection pérenne des gîtes de mise-bas des chiroptères sur le site. Le périmètre de protection couvre 5 parcelles propriété de l'État pour une surface de 4ha22. Le projet vise notamment l'interdiction d'utilisation de produits chimiques, l'interdiction de l'éclairage des accès aux gîtes, la protection des éléments arborés. Le projet réglemente, sur certaines périodes de l'année, les travaux sur les façades, l'éclairage autour des bâtiments et les coupes et l'entretien des arbres.

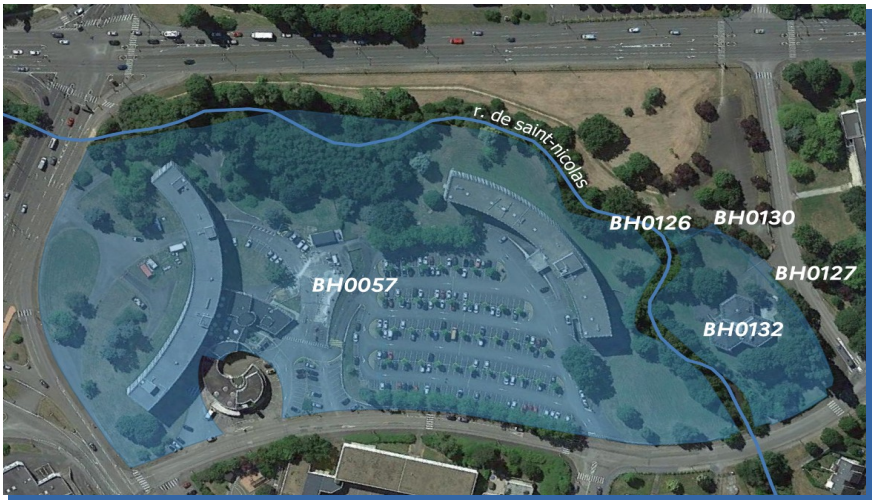

Périmètre du projet d'arrêté préfectoral de protection de biotope pour les chiroptères.

Ce projet d'arrêté préfectoral s'inscrit dans le Plan d'Actions Triennal Pays de la Loire pour les aires protégées 2022-2024 qui décline la Stratégie Nationale Aires Protégées 2030 (SNAP 2030).

Adoptée en **janvier 2021,** cette stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP) 2030 a pour objectif de protéger 30% du territoire national et des espaces maritimes, dont un tiers sous protection forte. La loi « climat et résilience » du 22 août 2021 a inscrit la SNAP dans la durée, avec un double objectif, quantitatif (meilleure couverture des enjeux écologiques) et qualitatif.

Au vu de la surface limitée actuellement couverte en région Pays de la Loire (18% d'aires protégées, 0,4% de zones de protection forte), les objectifs chiffrés de protection à l'horizon 2030 de 30% des espaces terrestres et maritimes - dont 10% sous protection forte - sont très ambitieux.

En Mayenne, la surface des aires protégées est de 11,1% dont 0,25% sous protection forte. L'instauration d'arrêtés de protection de biotope permet l'augmentation des surfaces sous protection forte. D'autres projets d'arrêtés de protection de biotope sont à l'étude, ils concernent d'autres gîtes à chiroptères dans des sites publics, et également des tourbières, milieux fragiles permettant un important stockage de carbone.

Le **18 septembre 2023**, une nouvelle sortie à la tombée du jour a été organisée avec MNE pour les agents de l'État qui souhaitant découvrir leurs drôles de voisins de bureau.

D'ici à la **fin 2023**, la commune de Laval devrait délibérer sur le projet d'arrêté de protection de biotope et la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites sera également consultée.

Espèces protégées, les chauves-souris sont des chiroptères

Seuls mammifères volants, les chauves-souris sont en Europe exclusivement insectivores, ce qui en fait des insecticides naturels puissants. Elles sont capables de consommer près de la moitié de leur poids en une nuit, elles participent ainsi à la régulation des populations d'insectes dont certains sont vecteurs de maladies (moustiques) ou ravageurs de cultures.

Toutes les espèces de chauves-souris présentes en France sont protégées suite à la loi de protection de la nature de 1976. Il est interdit de détruire les spécimens, de les transporter ou les commercialiser ainsi que détruire ou détériorer leurs habitats.

En Mayenne, 18 espèces de chauves-souris sont présentes, tant des espèces forestières qu'anthropophiles (qui trouvent refuge dans les lieux habités par les humains, les bâtiments et ouvrages d'art).

Plus d'informations sur les chauves-souris :
https://www.sfepm.org/presentation-des-chauves-souris.html

Pipistrelle commune ©Mayenne Nature Environnement

En savoir plus sur les 2 espèces inventoriées rue Mac Donald à Laval

Lors des inventaires autour des bâtiments administratifs de la rue Mac Donald à Laval, deux espèces de chauves-souris ont été détectées : la Pipistrelle commune et la Sérotine commune.

La Pipistrelle commune est l'espèce la plus répandue dans le département. Elle peut être aperçue aussi bien en ville qu'en campagne. Elle possède une envergure de 20 cm et la taille de son corps est de 4 cm. Elle s'installe généralement dans les fissures et interstices comme c'est le cas sur les bâtiments de la cité administrative et des finances publiques.

La Sérotine commune est une espèce campagnarde ou urbaine vivant préférentiellement dans des milieux mixtes. C'est la plus grande des trois espèces de Sérotine présentes en France. Elle possède une envergure avoisinant les 35 cm et une taille (tête et corps) de 6 à 9 cm. Elle s'installe en période de mise bas de préférence au sein des bâtiments et en période d'hibernation dans les fentes rocheuses ou arboricoles ainsi que les isolations et toitures. En Mayenne, il s'agit d'une espèce assez commune.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le service Faune sauvage, Nature, Biodiversité de la direction départementale des territoires de la Mayenne : ddt-mt-cg@mayenne.gouv.fr .

Cabinet de la préfète
Tél. : 02 43 01 50 54
Mail : pref-communication@mayenne.gouv.fr
Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle
16 place Jean Moulin
53000 LAVAL

@Prefet53 Préfet de la Mayenne @prefet53